

## Bachelier : instituteur préscolaire

|                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE              |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be    |
| <b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES              |
| Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT           |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be     |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 80 Français 3                                           |                                                                                                                                                                                                                                                              |                 |             |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | PEPS3B80PS                                                                                                                                                                                                                                                   | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                                                                                                                                                                                                                                           | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 3 C                                                                                                                                                                                                                                                          | Volume horaire  | 45 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <u>HELHa Braine-le-Comte</u><br><b>Marie-Noëlle CORNET</b> (marie-noelle.cornet@helha.be)<br><u>HELHa Gosselies</u><br><b>Nathalie DETRY</b> (nathalie.detry@helha.be)<br><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u><br><b>Isabelle ROSIER</b> (isabelle.rosier@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 30                                                                                                                                                                                                                                                           |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                     |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et didactique, à aborder l'apprentissage de la langue française avec les élèves du maternel.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
  - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
  - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques

### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de décrire, d'expliquer, d'expérimenter et d'argumenter les connaissances et les dispositifs didactiques à utiliser en classe maternelle.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B80PSA Français

45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B80PSA Français

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

# Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Français                                                   |                                                                                                               |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 6_PEPS3B80PSA                                                                                                 | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                                                                                            | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 3 C                                                                                                           | Volume horaire  | 45 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Marie-Noëlle CORNET</b> ( <a href="mailto:marie-noelle.cornet@helha.be">marie-noelle.cornet@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 30                                                                                                            |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                      |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours de français poursuit et approfondit les apprentissages théoriques et didactiques entamés en bloc 1 et 2. Il est demandé à l'étudiant de maîtriser les savoirs et savoir-faire relatifs aux méthodologies vues dans les années précédentes. Une participation active est attendue.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de:

- concevoir et mettre en pratique des activités langagières variées et adaptées aux différents publics de l'école maternelle, en mobilisant ses connaissances pour interpréter avec justesse les situations à vivre
- développer des capacités d'observation et d'évaluation pour mieux orienter et organiser les activités proposées aux enfants, de manière différenciée
- porter un regard réflexif sur sa pratique : expliciter ses actes pédagogiques en fonction du cours et des expériences de stage; faire preuve d'autocritique par rapport aux leçons prestées; proposer des prolongements et adaptations en fonction des difficultés rencontrées.
- développer sa langue d'enseignement (lexique, syntaxe, orthographe), de manière à enrichir sans cesse le bagage des enfants et à se montrer professionnel.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- réflexion continue sur le rôle de l'enseignant dans les apprentissages langagiers à l'école maternelle : comment donner aux enfants le goût et l'envie de développer leurs propres compétences en savoir lire, savoir écrire, savoir parler, savoir écouter.
- sensibilisation aux profils d'élèves particuliers : enfant de 2.5 ans, apprenti-lecteur, apprenti-scripteur, enfant en difficulté ou à besoins spécifiques (allophones/bilingues, dyslexie, inégalités scolaires, etc).
- utilisation du dispositif psychomoteur au service des apprentissages en savoir lire et savoir écrire
- contruction collective d'outils.

### Démarches d'apprentissage

La présentation des éléments théoriques se réalise sous une forme magistrale et interactive.

La présentation des éléments théoriques est une ressource à prendre en compte systématiquement.

Les activités réalisées en stage feront l'objet d'analyse (regard critique sur les pratiques et propositions de progression). L'étudiant est invité à agir de manière de plus en plus autonome et différenciée, en respect des

objectifs qu'il vise et du public qu'il rencontre.

La participation aux AFP est obligatoire. Toute absence non justifiée peut donner lieu à des pénalités.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Accompagnements individualisés selon les demandes.

### **Sources et références**

Notes de cours et recherches personnelles

Voir les bibliographies proposées au cours

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentations powepoint (syllabus et publication sur Connected)

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Un examen écrit portera sur les contenus abordés au cours. L'étudiant devra y démontrer sa capacité à mettre ces contenus en perspective, dans l'optique d'une mise en application didactique.

La méthodologie et le lien avec la pratique ont autant d'importance que les savoirs théoriques. L'évaluation est, avant tout, axée sur les compétences réflexives des étudiants. Celles-ci doivent s'appuyer sur des savoirs maîtrisés.

Les critères d'évaluation seront: précision et rigueur, exactitude, complétude, analyse approfondie , maitrise de la langue française (syntaxe et orthographe).

### **Pondérations**

|                        | Q1        |    | Q2        |    | Q3        |     |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|-----|
|                        | Modalités | %  | Modalités | %  | Modalités | %   |
| production journalière |           |    |           |    |           |     |
| Période d'évaluation   | Eve       | 30 | Exe       | 70 | Exe       | 100 |

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).